

Ecotaxe Poids Lourds L'Industrie demande l'ajournement et l'harmonisation européenne

Alors que l'écotaxe doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2014 et rapporter à terme 1.2 milliard d'euros, **l'ensemble des filières industrielles rappellent leurs réserves sur cette nouvelle taxe qui s'ajoute à une pression fiscale déjà record.**

- **Impact sur la compétitivité** : plus de 60% du transport routier concerne des produits industriels¹. L'écotaxe poids lourds étant intégralement répercutable sur le chargeur, et même au-delà du fait du mécanisme de majoration forfaitaire, ce nouveau prélèvement handicaperait encore un peu plus la compétitivité de l'industrie, en augmentant de 5% à 10% le coût du transport selon les cas.
- **Taxation du made in France** : en taxant le kilomètre parcouru, l'écotaxe pénalise le « made in France » et encourage l'importation de produits finis. Les produits industriels sont en effet le fruit de nombreux assemblages et transformations, réalisés par des entreprises réparties sur l'ensemble du territoire. Un produit industriel pourrait donc aisément être taxé 7 ou 8 fois au fur et à mesure des différentes étapes de fabrication.

Les autres pays européens ayant adopté un système de taxe sur les poids lourds ont choisi des modalités de mise en œuvre radicalement différentes, et notamment l'Allemagne :

- Taxe sur les véhicules de plus de 12 tonnes (contre 3.5 tonnes en France).
- Mécanisme de compensation en faveur des transporteurs.

« Dans un contexte de croissance économique très faible et compte tenu des marges industrielles historiquement basses (23.1%), le GFI demande au Gouvernement de mieux considérer l'impératif de compétitivité de l'industrie en ajournant la mise en application de l'écotaxe poids lourds, et en harmonisant ses paramètres avec les dispositifs existants dans les autres pays européens » déclare Frédéric Saint-Geours, Président du GFI.

Contact presse

MSL France : Christina Bel
01.44.82.46.12
christina.bel@mslfrance.com

GFI : Jérôme Breysse
01.53.59.18.62
jbreysse@gfi.asso.fr

Le Groupe des Fédérations industrielles (GFI) est la structure de coopération renforcée regroupant 18 Unions et Fédérations nationales sectorielles de l'Industrie et 2 associations régionales, représentant ainsi plus de 85% de l'Industrie. www.gfi.asso.fr

¹ 2^{ème} trimestre 2013, Enquête du Commissariat Général au Développement durable (octobre 2013)